Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Ruillé-Froidfont - Tome III

Ruillé-Froidfont, c^on^ de *Grez-en-Bouère* (10 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (10 kil. N.-N.-E.), à 23 kil. de Laval.

Anciens noms

H. de Ruillé, 1118 (Cart. de Saint-Aubin, t, II, p. 233). — *Ruillé près Gennes,* 1407 (Cab. L. Garnier). — *Ruilleyum in Andegavia,* 1468 (Arch. de M.-et-L., G. 10, f. 6). — *Ruilleyum,* XVe s. (Pouillé). — *Reully in Andegavia,* 1512 (Arch. nat., X/1a. 153, f. 85). — *C[ontrats de la cour de] Rulle,* avant 1550 (Sceau). — *Ruillé en Anjou* (Jaillot, Cassini). — *Ruillé-d'Anjou,* 1777 (Le Paige). — Le surnom Froidfont vient de l'annexion de l'ancienne paroisse de ce nom.

Géographie physique

Géologie. — « Les schistes précambriens, avec dykes de diabase, de porphyrite et de microgranulite, occupent presque tout le territoire de cette commune ; dans la partie N., des bandes de grès appartenant à l'Ordovicien moyen, (souvent métamorphique et feldspathisé), et de grès dévonien à *Orthis Monnieri,* forment des plis entre lesquels on observe du Carbonifère ; celui-ci est représenté par des schistes, des grès bréchoïdes et des poudingues, et exceptionnellement par du calcaire ou des schistes à faune marine. Près des Hamonnières, il y avait autrefois une exploitation de calcaire avec four à chaux. A l'Est de la commune, on voit, le long de la ligne de Laval à Château-Gontier, dans la tranchée de la Machedayer, une succession très réduite, mais complète, de l'Ordovicien et du Silurien supérieur. » D.-P. Œ.

Les quatre ou cinq ruisselets qui, réunis, forment le Pont-Manceau, affluent de la Mayenne, déterminent par leur dispersion en éventail les dimensions du territoire, où les altitudes, de 102 à 115 m. au N.-E., s'abaissent à 80 m. au S.-O. — Les chemins de Ruillé à Fromentières et à Saint-Germain-de-l' Hommel sont cités en 1540. Jaillot indique au bourg : collège, deux chapelles, celle de Saint-Gorgon et une en ruine, le passage de la route de Château-Gontier à Laval, avec embranchement pour Grez-en-Bouère. Aujourd'hui, communications avec Saint-Charles (7.500 m. E.) ; Grez-en-Bouère (10 kil. S.-E.) ; Longuefuye (4.500 m. S.) ; Fromentières (5 kil. S.) ; Villiers-Charlemagne (4 kil. N.-O.) ; le Bignon (6.500 m. N.) ; Meslay (9 kil. N.-E.). La ligne ferrée de Château-Gontier à Laval atteint la limite E.

Superficie, cadastrée en 1828 par Lair-Lamotte, 1.494 hect. — « Le fonds est bon, écrit Miroménil (1696), comprenant 2.551 arpents, savoir : 1.025 en terre labourable, 512 en pâture, 811 en près, 12 en bois, 78 en landes et terre ingrate, 113 en vignes ; 29 métairies. » — Les clos connus sont : les Coutures, les Fraudières, les Russaces, la Rivière. « Il y a peu de vignes, écrit-on au XVIIIe s. ; on cultive le froment, le seigle, l'avoine, le bled noir. » Le vin était très médiocre, d'après Le Paige.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 65, de 1600 à 1610. — 372 feux en 1688 ; — 263 feux en 1696 ; — 256

feux en 1700 ; — 222 feux en 1715 ; — 944 hab. en 1726 ; — 342 feux en 1732 ; — 281 feux en 1763 ; — 228 feux en 1767 ; — de 750 à 800 communiants en 1778 ; — 1.101 hab. en 1795 ; — 1.035 hab. en 1803 ; — 1.084 hab. en 1821 ; — 1.094 hab. en 1831 ; — 1.040 hab. en 1841 ; — 1.046 hab. en 1851 ; — 1.041 hab. en 1861 ; — 980 hab. en 1871 ; — 876 hab. en 1881 ; — 933 hab. en 1891, dont 231 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 108 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 120 fermes en 1843. En dépendent : Froidfont, bourg et paroisse ; les châteaux du Puy et de Mauvinet.

Bureau de poste de Villiers-Charlemagne ; *perception* de Saint-Charles-la-Forêt.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Gervais.

Foires et marchés

La municipalité demande, en 1790, l'érection de foires et de marchés, mais le conseil municipal de Laval s'y oppose. — *Marché* aux denrées le mardi, supprimé.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — au civil de l'Anjou, de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire de Château-Gontier et du Laval, du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du canton de Fromentières en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; érigée en succursale, avec Froidfont pour annexe, par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère.

L'*église,* dédiée à saint Gervais et à saint Protais, orientée à l'E., est accostée au côté S. du chœur d'une tour massive, accusant le XIIe s., formant chapelle, symétrique à une autre moderne. On y signale les autels de Sainte-Anne, où se desservait la chapelle des Petites-Écorces ; de N.-D. ; de Saint-Nicolas. 1692 ; de Saint-Jean-Baptiste, doté de la fondation de la Pinsonnière. Actuellement les autels de N.-D. et de Saint-Sébastien flanquent l'entrée du chœur. C'est là que s'élevait, anciennement, sur deux poutres fixées dans les murs, un jubé dont le plafond était soutenu par trois poutres transversales aux premières et comme elles artistement travaillées. Ce jubé était décoré de peintures. Les prêtres s'y plaçaient les jours de grandes fêtes pour chanter l'office. Au-dessus, le Christ en croix, de grandeur naturelle, avec la Vierge et saint Jean, était placé sous un dôme. Cet édifice curieux fut enlevé en 1744. Il y eut plaintes de la part de M. de la Planche de Ruillé, que le côté artistique de cet édicule semble avoir intéressé, et qu'il déclare en tous cas dater de temps immémorial.

Le clergé qui y prenait place aux grandes solennités devait être nombreux, car Ruillé était doté de *fondations* comme une cathédrale. La plus considérable, celle des « Quatre-Chapelles », qualifiée quelquefois chapitre, dotée le 11 août 1690 par Julien Blandet, curé, des lieux des Landes, la Galbronnière, le Huttereau, la Gaulerie, etc., avait quatre titulaires simultanés, qui aidaient le curé dans toutes ses fonctions, faisaient le catéchisme, chantaient l'office complet les fêtes et dimanches.

On connaît en outre : la chapelle de Sainte-Anne des Petites-Écorces, fondée en 1500 par Jean Chevreul, prêtre ; titulaires : Jean *Olivier,* étudiant en l'Université de Paris, 1512 ; Jean d'*Andigné,* 1612 ; Eustache d'*Andigné,* † 1690 ; Jean de *Vaufleury,* du diocèse d'Angers, 1783 ; — la chapelle des Hamons, sous le vocable de Saint-Nicolas, fondée vers 1540 par André *Hamon* ; — celle de Saint-Jean-Baptiste de la Pinçonnière, fondée vers 1540 par Jean Duval, prêtre, que posséda en 1591 Claude d'*Andigné,* fils de Jean d'A. et d'Isabelle de Ruillé ; — celle de la

Juberdière, dotée par Guillaume Chassebœuf et Jeanne Barrière, dont furent pourvus : René-Pierre *Monsallier,* chanoine du Mans, 1762, † 1772 ; Charles *M.,* frère du précédent, licencié, vicaire au Tertre d'Angers, 1772 ; — les chapelles ou prestimonies de N.-D. de Lorette, 1663 ; de Saulou, XVIIIe s. ; du Quartier, XVIIIe s. ; de Saint-Ambroise.

Les *confréries* : de Saint-Nicolas, antérieure à 1405 ; des Trépassés, administrée comme une fabrique, 1550 ; du Saint-Sacrement, avec messe tous les jeudis, fondée en 1652 par Marguerite Gouyau, veuve Arthuis, et sa fille, s'ajoutaient à de nombreux legs perpétuels, comme ceux du pain et du vin de la communion pascale, 1540 ; de la lampe du sanctuaire, 1550 ; les sermons sur la Passion et la Résurrection, qui devaient être donnés à l'église ou au cimetière tous les jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au mardi de Pâques, 1550. Une inscription sur cuivre « en lettres gravées par carmes ou prose » devait rappeler ces deux dernières fondations du vicaire Duval.

Des cloches furent nommées : 7 septembre 1675, par René de la Planche et Françoise Mallet, dame du Puy (950 livres) ; par Antoine Corbulay et Françoise-Antoinette Leshesnault, 26 mars 1695 ; le 26 mai 1732, par René-Pierre de la Planche (1.000 livres) ; le 30 juin 1734, par René-Jean-Baptiste de la Planche (1.000 livres).

La chapelle de N.-D. de la Consolation et de Saint-Gorgon, dite aussi du Puits-Neuf ou du Cellier, dotée et bâtie à l'entrée du bourg, sur la route de Grez, le 14 juillet 1636, eut pour titulaires : Pierre *Lemesle,* curé de Maisoncelles, † 1660 ; André *Transon,* 1660 ; Pierre *Tafforeau,* 1670 ; Antoine *Malherbe,* 1732 ; François *Le Pennetier,* 1739 ; Jean *Collibet,* 1774. La chapelle, vendue nat^{t} pour 500 ℔, le 5 novembre 1792, puis cédée à la fabrique, existe, meublée d'un autel en bois de M. Blottière.

Cure à la présentation de l'abbesse du Pré qui partageait la grande dîme, par tiers, avec le curé et le seigneur. Jean de Laval, sire de Châtillon, lui donna, 1387, le droit d'usage dans la forêt de Bouère, à charge de services religieux.

Curés : Geoffroy de la *Bozée,* 1387. — Jean du *Rocher,* licencié ès lois, permute, 1468. — Pierre de *Beauvau,* licencié ès lois, curé de N.-D. de Nantilly à Saumur, 22 juin 1468. — Michel *Couléon,* 1510. — Noble François *Duparc,* du diocèse d'Avranches, en compétition avec Olivier Clément, 1558, résigne, 1559. — Noble François *Bachelot,* du diocèse du Mans, 11 août 1559, se démet, 1586. — Jean *Richard,* du diocèse d'Angers, chapelain des Petites-Écorces, octobre 1586, † 1588. — Michel *Perrier,* 10 mai 1588, 1590. — Guillaume *Layton* démissionne, 1598. — Jean *Chardon,* d'Avénières, 7 avril 1598, fonde la chapelle de N.-D. de Consolation, 1636 ; inhumé dans l'église le 12 juillet 1641. — Noble François *Debonnaire,* 1641, résigne, 1659. — Julien *Blandet,* prêtre sacristain de Ruillé. 19 janvier 1659, doyen rural de Sablé, 1668, bienfaiteur insigne de la paroisse, « aimé et respecté unanimement » inhumé le 2 août 1691. — Jean-Baptiste d'*Andigné de Ribou,* 1691, résigne, 1712. — Henri-François de *Launay de la Balluère,* du diocèse du Mans, octobre 1712, permute, 1713. — François-Nicolas de *Bédiers,* du diocèse de Bayeux, chapelain de Sainte-Anne en l'église collégiale de Saint-Pierre d'Angers, 9 juin 1713, inhumé dans le petit cimetière, le 29 septembre 1754, âgé de soixante-sept ans. Sa mère avait été inhumée en 1740, et sa sœur en 1745. — Julien de la *Noë,* vicaire de Pirmil, 30 septembre 1754, permute, 1770. — Charles *Véron,* titulaire de l'une des Quatre-Chapelles, né à Maisoncelles vers 1742, installé le 28 octobre 1770, refusa le serment, ainsi que son vicaire, Joseph Duchemin, et ne quitta sa paroisse qu'au commencement de 1792, pour prendre le chemin de l'exil. De retour en 1800 en sa cure, il y mourut, 1803, avant l'application du Concordat.

Quatre intrus nommés à Ruillé refusèrent ou ne firent que passer. Enfin Joseph Monsallier, ex-dominicain de Laval, chassé honteusement d'Hardanges, élu le 1er janvier 1792, accepta et se signala par ses dénonciations contre les sœurs d'école et les prêtres catholiques. Il fut tué par les Chouans dans le combat de Froidfont.

Depuis le Concordat : Jacques-Christophe *Garot,* curé de Froidfont, 1803, † 1831. — *Beucher,* 1831-1864. — *Gaultier,* 1864, † 1868. — Ferdinand *Jallier,* 1868-1869. — René-Pascal *Hesnault,* 1869-1891. — Louis *Couléard-Desforges,* 1891.

Deux *presbytères* sont signalés comme ayant besoin de réparations, 1802. Le presbytère actuel date de 1867 (Architecte, Fouilleul, de Château-Gontier).

Petit cimetière contigu à l'église. Le grand cimetière, mentionné en 1540 au bout de la grand'rue partant de l'église, avait une chapelle où la première messe fut célébrée le 3 février 1675. L'année précédente, une messe y avait été fondée, tous les vendredis, par M. Chevalier, seigneur de Villeprouvée, et Claude Clément, sa femme. Cimetière actuel sur la route de Villiers.

Écoles

Écoles. — Par testament du 3 juillet 1652, Marie Gouyau, veuve Arthuis, et sa fille, lèguèrent à la confrérie de Saint-Nicolas deux planches de vignes, qui devaient appartenir au régent dès qu'il y aurait « érection ou fondation de collaige » dans la paroisse. Cette dotation eut lieu en 1660 par testament d'Antoine Bellue et de Marie Chanteau ; elle comprenait le Pâtis en Villiers-Charlemagne et la Petite-Gaudinière en Ruillé. Avant cette époque, la paroisse eut des maîtres d'école, comme Ambroise Lebarbier cité en 1550. — Principaux du collège : Mathieu *Tafforeau,* 1695 ; François *Horeau* ; Louis *Follenfant,* régent, 1699 ; Henri-Louis *Baudouin,* 1748, « approuvé pour les confessions et faisant bien son devoir, » 1778 ; Thomas-Marin *Foucault,* inhumé le 5 octobre 1784, et dont la tombe existe au cimetière ; Pierre *Moriceau,* destitué pour refus de serment, le 23 août 1791, mort à Reading, 1798 ; Marin *Turquety* (de Vitré) et Georges-Clair *Le Grand,* pourvus ensuite, eurent un sort analogue ; le premier déporté en Angleterre, le second enfermé à Patience et transféré à Rambouillet. Le citoyen *Viez,* de Gennes, choisi par le curé intrus, eut 300 ℔ de traitement, les biens fonds ayant été vendus nat^{t}. La maison du collège est conservée.

Par testament du 11 août 1690, M. Blandet, curé, léguait pour fondation de l'école des filles, en faveur des sœurs grises ou de Saint-Vincent-de-Paul, les lieux de l'Eufinière, des Grands-Genetais, 9 ℔ de rente à Soulgé et la maison de Bethléem à Ruillé. Dès 1706, les sœurs durent se retirer parce que les héritiers du donateur retenaient les revenus des terres. Ils furent condamnés à restitution du fonds en 1715. Mais il y eut alors tiraillements entre le seigneur qui prétendait que tout profitât aux pauvres et le curé qui voulait en appliquer au moins une part à la maîtresse d'école. Enfin, en 1740 ou 1747, les sœurs de la Chapelle-au-Riboul prirent la direction de l'école. Chassées deux fois sur dénonciations, elles revinrent en 1805. L'école a été reconstruite en 1875, pour 13.745 fr. — Celle des garçons est laïque.

Établissements de charité

Bureau de charité d'un revenu de 1.805 fr. M. le marquis de Cumont a fondé un lit à l'hôpital Saint-Joseph de Château-Gontier.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie devait foi et hommage lige et une paire d'éperons blancs à la baronnie d'Entrammes, 1417. Y étaient annexés en 1731 : les fiefs de Meslay, la Maillardière, les Étoubles, la Gouabinière, la Gisterie, la Guyardière, Beauvais, l'Épine, dans les paroisses de Ruillé, Fromentières, Saint-Germain, Villiers, Saint-Sulpice, Froidfont. Jean-Guillaume de la Planche se qualifie comte de Ruillé, titre personnel, 1788. Le sceau des

contrats en 1550 est : *palé, ondé, chargé d'une bande.*

Seigneurs : Hamon de Ruillé, témoin de la confirmation de l'église de la Cropte à Saint-Aubin par Hugues de Mathefelon, 1118. — Thibault de Mathefelon donne à Pierre d'Arquenay une mine de froment sur la dîme de Ruillé, le four et le pressoir, avant 1327. — Gervais de la Planche, 1405, 1417 ; par suite du don de N. de Mathefelon à Jean de la Planche, d'après Le Paige. — René de la P., 1486. — François de la P., demeurant à l'Aiglerie de Morannes, 1534. — Roland de la P., 1545, 1546. — René de la P., 1560, 1589. — Jean de la P., veuf de Françoise de Saint-Aubin, 1619. — Marc de la P., époux (1627) de Marie Poisson, veuve, 1658, 1664. — René de la P., 1663, mari de Françoise-Antoinette Leshénault, veuve, 1706, 1722. — René de la P. épouse à Auvers-le-Hamon, en 1704, Anne Brault, fille de Pierre B., sieur de la Royrie, et d'Anne Nouet. Il avait pour frère et sœurs : Louis, Françoise, Marie, Émilie, Julie. — René-Jean-Pierre de la P., 1721, épouse en 1738 Marie Pissonnet de Bellefont. — Jean-Guillaume de la P. (V. ce nom), 1768, ne put naître qu'après 1738 ; succéda à son père et non à son aïeul.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de noms anciens : Montreuil, Bretignolles, Froidfont, Méfremont, Villeprouvée, Villepucelle, Villeneuve, Mauvinet, Avireau, le Boulay, l'Écottais, Léards. — Les paroissiens prennent une sauvegarde et 91 bullettes des Anglais, 8 décembre 1433. — Probablement avaient-ils pris parti pour la Fronde, car un maréchal-de-logis de la compagnie colonelle du régiment des Pieds (?) venant, muni d'un ordre signé de Jean-Baptiste de Beaumanoir (23 avril 1651) et de M. de Lavardin (26 avril), ils refusent de loger sa compagnie « parce que le sieur de Lavardin n'est pas gouverneur de la province d'Anjou. »

Pour conserver leur curé, les habitants consentent à laisser à l'intrus église et presbytère, pourvu qu'on leur abandonne la chapelle du Puits-Neuf, sur laquelle ils écriront : *Édifice consacré à un culte particulier* : refus, 29 novembre 1791 et 12 mars 1792. Dans ce dernier mois, l'église « fut incendiée par les gardes nationales du district de Château-Gontier dans une sédition qui se passa pour la levée de 300.000 hommes. » Réparée à la hâte pour servir de caserne, les Chouans la brûlèrent de nouveau, et la commune est autorisée le 1er juillet 1794 à prendre la grange dîmeresse pour temple de la Raison. — La compagnie des Chouans de Ruillé, sous les ordres de Menant *(Francœur),* unie à celle de Fromentières, obéissait à Coquereau. — En prairial an VII, « cinq fameux brigands, écrit-on au ministre, sont tués à Ruillé : Édouard, de la Touraine, ex-officier de Penthièvre ; Serein, de Villiers ; Montauciel ; Moustache ; le cinquième, inconnu. » — Le 14 septembre 1799, l'agent municipal n'ose plus continuer ses fonctions. — Parmi ceux qui servirent dans l'armée de Bourmont et qui vivaient en 1815 : Édouard de Ruillé, capitaine aide-major, François Baubard (son frère avait été tué), Louis Choisnet, Joseph Bouttier, Charles Mottais, Jacques Cosson, Armand Bourrigault, lieutenants.

Maires

Maires : *Brault,* 1791, 1792. — *Godivier,* fructidor an II. — Personne ne veut accepter les fonctions en 1798. — *Brault* démissionne, 1800. — Charles *Godivier,* 1800-1808. — Hilarion-Jean-Henri de la *Planche de Ruillé,* 1808-1830. — Simon *Bellanger,* 19 septembre 1830. — Jean *Forget,* 28 octobre 1832, 1837. — François-Michel *Huchedé,* 1837, 1840. — *Baudouin,* 1840-1846. — Rodolphe de la *Planche de Ruillé,* 1846-1880. — Vicomte René de la *Planche de Ruillé,* 23 janvier 1880.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1573, incomplets jusqu'en 1591. — Tit. de la fab. de Ruillé et de Froidfont. — Arch. de la

S., H. 292 ; B. 87, 200. — Arch. de la M., E. 25 ; G. 60 ; B. 283, 498, 559, 592, 882, 1.340, 2.270, 2.273, 2.278, 2.318, 2.330, 2.347, 2.386, 2.405, 2.406, 2.455, 2.465, 2.476, 2.611, 2.629, 2.631, 2.764, 2.770, 2.899, 2.901 ; L. 237. — Arch. nat., G/7. 525 ; Q/3. 78 ; S. 6.174 ; KK. 234. — Arch. de la Vienne, H/3. 973, 976. — Etude de Grez-en Bouère, 1651. — Lib. fund., t. II, f. 69, 379. — Chassin, *Pacific. de l'Ouest,* t. III, p. 369. — *Bull. hist. de la M.,* t. III, p. 299. — Note de M. Chelle, vicaire.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Écorce, Grand-Fontaine, Mauvinet, Puy,* etc.